|  |
| --- |
| **CLERMONT-FERRAND** |
| **10 DISPOSITIF VELO-BUREAU ET SIEGE BALLON** |

Date de début : 1/1/2020

Date de fin  : Non renseigné

Expérimentation article L.314-2 :**Non**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’expérimentation :**  Après une information donnée aux élèves, aux parents et aux agents des écoles, il sera proposé aux élèves de travailler sur un vélo-bureau 20 minutes 3 fois par semaine sur la base du volontariat. Pour les enfants ne faisant par la taille règlementaire pour utiliser le vélo-bureau (<1,30m), des sièges-ballons sont proposés selon le même protocole  L’enseignante de la classe d’élève disposera aussi du dispositif vélo-bureau. La durée de son utilisation sera libre.  Le niveau de bien-être de l’élève sera le critère de jugement principal. | |
| **Thématique(s) de l’expérimentation :**   * Santé * Confiance, bien-être, climat scolaire * Apprentissages fondamentaux | |
| **Hypothèses à évaluer :**  De nombreux avantages sont attendus de cette expérimentation : une classe plus calme, un bien-être renforcé chez les élèves, une meilleure concentration des élèves, une limitation des postures sédentaires.  L’objectif principal de ce projet est d’évaluer les effets de l’utilisation régulière d’un dispositif anti sédentarité au cours du temps scolaire chez des élèves du premier degré sur la condition physique des enfants.  L’objectif secondaire est d’évaluer les effets de l’activité physique sur les capacités d’attention, de concentration, sur le climat de la classe, les capacités physiques et la composition corporelle. | |
| **Méthode d’évaluation :**  Critère d’évaluation principal : le bien-être ressenti par l’élève.  Critères d’évaluation secondaires : l’efficacité au travail ; le climat de la classe ; les capacités cognitives ; l’attraction à l’activité physique ; les capacités physiques et la composition corporelle  Description de la méthodologie de l’expérimentation : après une information sur les modalités d’utilisation, les élèves utiliseront le vélo-bureau ou le siège bureau à tour de rôle, selon un planning prévu pour les deux sessions de huit semaines  Evaluation du bien-être des élèves : Un questionnaire est réalisé pour l’évaluation de la satisfaction et la faisabilité du projet par les enseignants et les élèves. Il est rédigé par les enseignants eux-mêmes et réalisé avant le début de l’expérimentation (T0) / entre la fin de la première session de huit semaines et du début de la deuxième (T8) / a la fin des deux sessions de 8 semaines  L’infirmière évalue le vécu des enfants vis-à-vis de l’instauration de vélo-bureaux et de siège-ballon dans sa classe. Elle réalise elle-même des entretiens semi-directifs et sa grille d’évaluation : A l’aide de questions semi-ouvertes et selon une méthode d’évaluation qu’elle définit elle-même.  Evaluation du bien-être enseignant :  en rapport avec l’utilisation de dispositif anti sédentarité par les élèves : évaluation réalisée et effectuée par les enseignants.  Les enseignants se sont impliqués dans ce projet sur la base du volontariat afin de participer à l’élaboration et l’évaluation des questionnaires.  Evaluation du climat de la classe : le climat de la classe sera évalué par les enseignants, selon une évaluation qu’ils concevront et mettront en place eux-mêmes.  Evaluation des fonctions cognitives : le contrôle cognitif est constitué de 3 composantes fondamentales interdépendantes. Ici, nous allons évaluer la composante "flexibilité cognitive". | |
| **Responsables de l’évaluation :**  Qui réalise les évaluations  - pour le bien-être des élèves : l’infirmière et les enseignants sur une durée qu’ils définissent (environ 10mn)  - pour le climat scolaire : l’enseignant : il définira lui-même la durée d’évaluation (environ 10mn)  - pour les capacités cognitives et l’attraction à l’activité physique : administration de deux tests par une des personnes de l’équipe projet: durée 15 minutes  - pour les conditions physiques, la composition corporelle : une étudiante en Master 2 et 4 étudiants de STAPS : durée 1 heure | |
| **Résultats année précédente :**  Pas de résultats pour l’instant car l’expérimentation vient de démarrer et est en cours. | |
| **Actions prévues à l’issue de l’expérimentation :**  Communications autour des bénéfices du dispositif afin d’envisager un essaimage.  Lors de précédentes expérimentations en milieu scolaire, le dispostitif vélo-bureau s’est montré efficace pour lutter contre la sédentarité. Il s’est aussi montré propice à la réussite scolaire : il optimise les performances cognitives des élèves et le climat de classe. Bénéfice physique : la motricité douce et régulière est suffisante pour lutter contre les effets néfastes des postures sédentaires. Bénéfice cognitif : L’activité physique génère une amélioration et une progression de la capacité aérobie, des habiletés motrices et cognitives (Burgi et al., 2011), La concentration et la mémorisation sont optimisées. Bénéfice pour le climat scolaire : ces dispositifs aident à l’instauration et au maintien de la bonne ambiance en classe. Ils répondent au besoin physiologique de mise en mouvement des jeunes enfants et apportent une sensation de bien-être.  Mesure préventive de santé innovante – innovation pédagogique : les dispositifs anti-sédentarité allient les intérêts des professionnels de santé et des pédagogues au service de la santé et de la réussite scolaire des élèves. | |
| **Public(s) concerné(s) :**  Élèves  **Secteur(s) d’enseignement concerné(s) :**  Public  **Cycle(s) concerné(s) :**  Cycle 2  Cycle 3 | **Nombre concerné :**  d’élèves : 100  d’enseignants : 4  d’établissements : 2  d’écoles : 2  de collèges :  de lycées généraux et technologiques :  de lycées polyvalents :  de lycées professionnels : |
|  |
| **Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :**  Disciplines scolaires (ex : mathématiques, géographie) | |

|  |
| --- |
| **Objectifs de recherche :**  L’objectif principal de ce projet est d’évaluer les effets de l’utilisation régulière d’un dispositif anti sédentarité au cours du temps scolaire chez des élèves du premier degré sur la condition physique des enfants.  L’objectif secondaire est d’évaluer les effets de l’activité physique sur les capacités d’attention, de concentration, sur le climat de la classe, les capacités physiques et la composition corporelle |
| **Résultats mis en évidence par la recherche :**  La littérature indique que la jeune population française se sédentarise. Lors de l’entrée en primaire, le temps passé assis (lié à l’enseignement), va occuper progressivement 55 à 75 % du temps éveillé (Janssen et al. 2016). Par ailleurs, le niveau d’activité physique de la jeune population et leur condition physique diminuent et leurs déterminants de santé s’altèrent. Actuellement, la condition physique (capacité en endurance) est considérée comme un facteur prédictif de vie en bonne santé chez l’enfant (protection cardio-métabolique) (Mintjens et al. 2018), et est associée aux performances académiques (Esteban-Cornjo et al ; 2017).  La réussite scolaire, l’intégration sociale et la qualité de vie sont significativement liées à la pratique physique régulière des enfants et adolescents (Lambourne et al., 2011 ; Donnelly et al., 2016).  La promotion de comportements favorables à la santé trouve donc tout son sens dans la politique de santé en faveur des élèves.  Lors de précédentes expérimentations en milieu scolaire, le dispostitif vélo-bureau s’est montré efficace pour lutter contre la sédentarité. Il s’est aussi montré propice à la réussite scolaire : il optimise les performances cognitives des élèves et le climat de classe. Bénéfice physique : la motricité douce et régulière est suffisante pour lutter contre les effets néfastes des postures sédentaires. Bénéfice cognitif : l’activité physique génère une amélioration et une progression de la capacité aérobie, des habiletés motrices et cognitives (Burgi et al., 2011), La concentration et la mémorisation sont optimisées. Bénéfice pour le climat scolaire : ces dispositifs aident à l’instauration et au maintien de la bonne ambiance en classe. Ils répondent au besoin physiologique de mise en mouvement des jeunes enfants et apportent une sensation de bien-être.  Mesure préventive de santé innovante – innovation pédagogique : les dispositifs anti-sédentarité allient les intérêts des professionnels de santé et des pédagogues au service de la santé et de la réussite scolaire des élèves. |
| **Apports de la recherche dans le cadre de l’expérimentation :**  Mise à disposition d’outils / Evaluation du dispositif |
| **Modalités de valorisation de la recherche :**  Publications et communications à venir |